

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNE  
DE  
Orgnac l'Aven



Avril 2022  
Echelle 1 / 6000

Cadastre Millésime 1er octobre 2021  
<https://cadastre.data.gouv.fr/>



0 100 200 m

- Ua Zone urbaine village et hameaux.
- Ub Zone urbaine à dominante résidentielle.
- Uba Zone de densité moyenne, secteur d'assainissement autonome
- Ui Zone urbaine économique.
- Ut Zone d'équipement touristique
- AU Zone à urbaniser habitat
- AUI Zone à urbaniser destinée aux campings et équipements de plein air
- AUfa Zone à urbaniser sous condition après modification du PLU
- A Zone agricole.
- N Zone naturelle et forestière.
- Np Zone naturelle paysagère
- Nh Zone naturelle, d'habitat diffus insuffisamment équipé
- Nt Zone naturelle accueil touristique de plein air
- permis de construire
- Secteur de défrichement obligatoire préalablement à toute construction
- secteur orientation d'aménagement
- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé
- Zone non aedificandi pour protection incendie
- zone non constructible pour raison sanitaire
- ★ Bâtiment en zone agricole où le changement de destination est autorisé

